



MINISTÈRE DES MINES
Le Cabinet du Ministre

N/Réf : CAB.MIN/MINES/MBN **01680** /03/2024
V/Réf : 111-041-24

Kinshasa, le **11 DEC 2024**

Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Ministre des Mines ;
- Son Excellence Monsieur le Vice-Ministre des Mines ;
- Monsieur le Secrétaire Général aux Mines ;
- Monsieur le Directeur Général du Cadastre Minier ;
- Monsieur le Directeur Juridique du Cadastre Minier
(Tous) à **Kinshasa/Gombe**

- Me **Daddy MBALA ZUMBU**, avocat de Thaurfin ltd,
barreau de Kinshasa/Matete
à **Kinshasa/Matete**

Concerne : Notre lettre TH-040-24-Inscription
des 3PR 1323, 1324 et 1325 de
Thaurfin ltd
Accusé de réception

✓ **A Monsieur le Directeur de THAURFIN ltd**
Tél. : 00 32 473 642 470
E-mail : p.huact@thaurfin.com
en **Belgique**

Monsieur le Directeur,

Son Excellence Monsieur le Ministre des Mines me charge
d'accuser réception de la copie de votre lettre du 29 octobre 2024, dont la référence et l'objet sont repris en
marge et de vous en remercier.

A cet effet, pour se faire une idée claire du traitement de ce
dossier, il invite Monsieur le Directeur Général du Cadastre Minier, qui me lit en copie, à lui présenter un état
des lieux y relatif dans le meilleur délai.

Veuillez agréer, **Monsieur le Directeur**, l'expression de ma
considération distinguée.

Maximilien BANDU NDONGALA

Directeur de Cabinet

